

# FÉDÉRATION DE RUSSIE



## Environnement opérationnel

### Contexte

La Fédération de Russie est un pays d'asile et de transit, qui accueille des réfugiés et des demandeurs d'asile ainsi que

beaucoup de migrants clandestins cherchant à traverser son territoire pour se rendre dans d'autres pays européens. Le nombre de réfugiés en Fédération de Russie est estimé à 5 000 personnes et près de 2 500 demandes de protection internationale y sont enregistrées chaque année.

## Chiffres prévisionnels pour la Fédération de Russie

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JANVIER 2011		DÉCEMBRE 2011	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Géorgie	2 400	2 400	2 900	2 900
	Afghanistan	1 500	1 500	1 000	1 000
	Iraq	110	110	110	110
	Divers pays	500	500	500	500
Demandeurs d'asile	Géorgie	200	200	100	100
	Afghanistan	1 000	1 000	1 100	1 100
	Ouzbékistan	70	70	70	70
	Divers pays	250	250	250	250
Réfugiés rapatriés	Fédération de Russie	2 000	200	3 000	300
Déplacés internes	Fédération de Russie	52 800	52 800	43 400	43 400
Personnes dans une situation assimilable à celle des déplacés internes	Fédération de Russie	18 600	18 600	16 600	16 600
Déplacés de retour	Fédération de Russie	2 400	1 200	5 700	2 800
Apatrides	Apatrides	44 000	44 000	50 000	50 000
<b>Total</b>		<b>125 830</b>	<b>122 830</b>	<b>124 730</b>	<b>119 130</b>

Ces dernières années, le Gouvernement de la Fédération de Russie a donné la priorité à la gestion de la migration et a renforcé son Service fédéral des migrations. Cela a permis aux autorités compétentes de traiter un nombre croissant de demandes d'asile. Néanmoins, le HCR s'inquiète du recours accru des autorités à l'octroi d'une forme temporaire de protection, plutôt que du statut de réfugié au sens de la Convention de 1951. À ce titre, les structures de protection hors de Moscou et de Saint-Pétersbourg doivent être consolidées.

La Fédération de Russie fait de grands progrès pour s'attaquer à l'apatridie, notamment en préparant une législation qui accordera la citoyenneté aux anciens ressortissants de l'ex-URSS moyennant des procédures simplifiées. D'après les chiffres gouvernementaux, entre 2006 et 2010, 245 060 apatrides ont obtenu la citoyenneté russe. En 2011, le HCR mettra particulièrement l'accent sur la situation des quelque 50 000 personnes qui demeurent apatrides dans le pays, dont beaucoup sont dépourvues de papiers d'identité.

En consultation avec les autorités, le HCR renforcera sa présence à Moscou en 2011, et se désengagera des opérations pour les déplacés internes dans le Nord-Caucase.

### ● Besoins

La protection juridique accordée aux demandeurs d'asile et aux réfugiés s'est quelque peu améliorée ces dernières années : des changements ont facilité l'accès à la procédure d'asile et la délivrance de documents d'identité et ont conféré davantage d'autorité aux organes administratifs chargés des réfugiés. Mais certains besoins demeurent insatisfaits. Le HCR a été invité à présenter ses commentaires au sujet d'un nouveau projet de loi relatif aux réfugiés et il continuera de collaborer avec les

## Objectifs et cibles prioritaires

### Un environnement de protection favorable

- Le cadre juridique national est développé ou renforcé.
  - Près de 3 000 demandeurs d'asile reçoivent une information sur la protection.
  - Une quarantaine de centres d'orientation prodiguent des conseils juridiques aux apatrides et les représentent auprès des tribunaux.
  - Tous les cas menacés de refoulement sont évités.
  - La nouvelle législation et les textes d'application sont conformes aux normes internationales.
  - Une coopération est établie avec le ministère de la Justice, les médiateurs et l'Association russe de juristes en Ossétie du Nord-Alanie sur la promotion de structures émergentes de bénévolat en faveur des déplacés internes, des réfugiés et des apatrides.

### Besoins et services essentiels

- Les abris et les infrastructures sont améliorés.
  - Plus de 500 abris, dont près de 300 permanents, sont remis aux personnes nécessiteuses.
  - La santé de la population relevant de la compétence du HCR s'améliore ou demeure stable.
  - Quelque 1 500 personnes sont orientées vers les services médicaux.



À Moscou, les personnes qui relèvent de la compétence du HCR bénéficient d'une assistance socio-psychologique.

HCR / V. SOKOLOVA

## PARTENAIRES

### Partenaires d'exécution

#### ONG :

Association of media managers of Russia  
« ARS-Press »

Fonds pour l'enfance d'Ossétie du Nord  
Civic Assistance

Conseil danois pour les réfugiés

Ethnosfera

Faith, Hope and Love

Guilde des cinéastes russes

Institut des droits de l'homme

Magee WomanCare International

Centre de défense des droits de l'homme  
« Mémorial »

Nizam Foundation

Centre pour la coopération internationale à  
Saint-Petersbourg

Croix-Rouge de Saint-Petersbourg

Stichting Russian Justice Initiative

Vesta

#### Autres :

OIM

Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU)

### Partenaires opérationnels

#### Organismes gouvernementaux :

Service des garde-frontières

Service fédéral des migrations

Bureau fédéral de la sécurité

Ministère des Situations d'urgence et de  
l'élimination des conséquences des catastrophes  
naturelles (EMERCOM)

Ministère des Affaires étrangères

Bureau du Médiateur de la Fédération de Russie et  
ses représentations régionales

Bureau du Procureur général

Cour suprême

Ministère de l'Économie, République d'Ossétie du  
Nord-Alania

Ministère des Relations extérieures et publiques,  
République d'Ossétie du Nord-Alania

Ministère des affaires étrangères, de la politique  
nationale, de la presse et de l'information,  
République de Tchétchénie

Ministère de la Justice, République de Tchétchénie

Ministère des Relations publiques et  
interethniques, République d'Ingouchie

#### ONG :

HELP

International Medical Corps

Comité international de secours

Aumônerie protestante de Moscou

Un abri pour l'enfance

#### Autres :

Commission européenne

FAO

FICR

CICR

OIM

Direction du développement et de la coopération  
de la Confédération Suisse

UNDSS

UNICEF

autorités russes pour garantir l'accès au territoire, assurer des structures d'accueil appropriées et inclure les personnes relevant de sa compétence dans les plans nationaux de protection sociale, comme les soins de santé.

Les efforts des autorités pour réduire l'apatridie sont encourageants et le HCR espère que les processus d'adhésion aux Conventions de 1954 et 1961 sur l'apatridie, ainsi que de ratification de la Convention européenne sur la nationalité, seront bientôt achevés. Les apatrides demeurent néanmoins des personnes vulnérables. Ils ont besoin de conseils juridiques ou d'un appui d'autant plus efficaces s'ils sont fournis par des prestataires de services juridiques situés à proximité de ces personnes.

Des projets fédéraux majeurs s'emploient à couvrir les besoins insatisfaits, en particulier d'hébergement, des personnes qui sont ou ont été déplacées dans le Nord-Caucase. Le HCR s'en remet au Gouvernement pour appliquer des politiques et des programmes conformes aux Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays.

### Stratégie et activités en 2011

Le HCR continuera de contribuer au développement du régime national d'asile, notamment la législation et l'établissement d'une procédure d'accueil dans les aéroports, et travaillera avec les autorités concernées pour améliorer la qualité globale des procédures nationales de détermination du statut de réfugié. Le Haut Commissariat plaidera la cause des demandeurs d'asile en soutenant les centres de conseil et d'aide juridique dans l'ensemble de la Russie.

Puisque la nouvelle législation devrait permettre aux demandeurs d'asile et aux

réfugiés d'avoir accès aux plans nationaux de protection sociale, y compris ceux qui procurent une assistance et un soutien médical, le HCR réduira ses programmes d'aide en faveur des cas individuels, et épaulera les autorités dans leurs activités pour répondre aux besoins des réfugiés en milieu urbain. Le HCR s'attachera à combattre le racisme et la xénophobie en vue de créer un environnement propice à l'intégration sur place. Il comblera les lacunes dans la disponibilité de données sur l'apatridie et encouragera l'adhésion aux instruments internationaux.

La stratégie du HCR pour les personnes encore déplacées dans le Nord-Caucase consiste en premier lieu à affirmer le principe du retour librement consenti dans la sécurité et la dignité et à apporter son aide à la réintégration durable ; et, deuxièmement, à défendre les droits des déplacés internes qui souhaitent demeurer dans leur lieu de déplacement et les aider à s'intégrer. La stratégie est mise en œuvre moyennant un suivi approfondi et des interventions, notamment par l'octroi d'un appui juridique et d'une assistance limitée en matière d'hébergement.

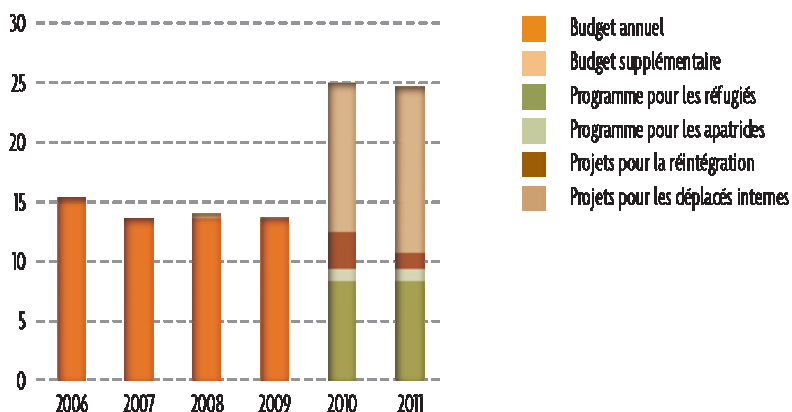
Les activités du HCR pour renforcer la capacité des autorités nationales à apporter des réponses fondées sur les droits sont en dernier ressort destinées à créer les conditions propices aux solutions durables. Cela permettra au HCR de réduire progressivement et de manière responsable ses activités au bénéfice des déplacés internes dans le Nord-Caucase.

#### ● Contraintes

Le manque d'accès des demandeurs d'asile et des réfugiés aux soins médicaux assurés par l'État, aux avantages sociaux et à l'emploi légal demeure la principale entrave

### Budget du HCR en Fédération de Russie 2006 – 2011

Millions (dollars E-U.)



à l'intégration sur place. La xénophobie reste préoccupante, particulièrement dans certains environnements urbains. Les normes d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés sont inadéquates.

De plus, la capacité du HCR à s'attaquer pleinement à l'apatridie est subordonnée à l'adhésion du Gouvernement aux Conventions sur l'apatridie.

## Organisation et mise en œuvre

### Coordination

Le HCR resserrera sa coopération avec les bureaux fédéraux et régionaux, notamment le Service fédéral des migrations, les bureaux des médiateurs des droits de l'homme, le Comité parlementaire, les institutions judiciaires, législatives et de maintien de l'ordre et les autres parties concernées par les questions de protection, ainsi qu'avec les autorités municipales de Moscou et Saint-Petersbourg.

Dans le Nord-Caucase, la coordination se poursuivra avec d'autres institutions internationales présentes dans la région, notamment par le biais des équipes thématiques des Nations Unies dans le pays. La coordination du HCR avec les ONG et les entités gouvernementales s'effectuera en particulier par le biais de groupes de travail sur la tolérance et les questions sociales et juridiques.

## Informations financières

Au cours de ces cinq dernières années, les budgets du HCR en Fédération de Russie n'ont connu que de modestes variations d'une année sur l'autre. L'aide juridique et les activités de protection représentent près de la moitié du budget pour 2011. Les besoins insatisfaits les plus pressants et coûteux concernent l'assistance individuelle des demandeurs d'asile et des réfugiés, et les abris pour les personnes encore déplacées dans le Nord-Caucase.

## Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	2
□ Effectifs totaux	73
Internationaux	11
Nationaux	49
JEA	3
VNU	3
Autres	7

## Budget 2011 pour la Fédération de Russie (dollars E.-U.)

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
<b>Environnement de protection favorable</b>					
Instruments régionaux et internationaux	122 553	0	0	0	122 553
Cadre juridique national	180 365	123 190	0	21 516	325 071
Cadre administratif national	0	0	0	25 935	25 935
Politique en matière de déplacements forcés	0	0	0	24 167	24 167
Politiques de migrations nationales et régionales	202 645	0	0	28 144	230 789
Prévention de l'apatridie	0	122 890	0	0	122 890
Coopération avec les partenaires	0	48 880	128 365	184 812	362 056
Politiques de développement national	0	0	110 091	0	110 091
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	0	11 234	93 645	0	104 879
Accès au territoire	61 293	0	0	0	61 293
<b>Sous-total</b>	<b>566 856</b>	<b>306 193</b>	<b>332 101</b>	<b>284 574</b>	<b>1 489 724</b>
<b>Procédures de protection équitables</b>					
Conditions d'accueil	450 549	0	17 134	0	467 683
Enregistrement et établissement de profils	116 367	570 482	0	189 380	876 229
Accès aux procédures d'asile	159 811	0	0	0	159 811
Détermination de statut juste et efficace	165 166	0	0	0	165 166
Documents individuels	160 550	0	34 267	577 653	772 470
Documents d'état civil	0	334 159	0	484 868	819 026
<b>Sous-total</b>	<b>1 052 444</b>	<b>904 641</b>	<b>51 401</b>	<b>1 251 901</b>	<b>3 260 386</b>

## Conséquences d'un manque de financement de l'ordre de 20 à 40 pour cent

- L'appui aux centres de conseil dans l'ensemble de la Russie sera réduit, compromettant le travail de plaidoyer relatif à l'accès au territoire et à des conditions d'accueil satisfaisantes.
- La présence du HCR, y compris dans les aéroports, aux frontières et dans les régions, sera réduite, ce qui limitera sa capacité de renforcer l'accès à l'asile.
- Le projet d'un centre d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile et des réfugiés ne sera pas mis en œuvre.
- Le soutien du HCR à la réintégration des réfugiés rapatriés sera limité.
- Les organisations gouvernementales et de la société civile ne bénéficieront pas une formation à la détermination du statut de réfugié.

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
<b>Protection contre la violence et l'exploitation</b>					
Application de la loi	0	0	78 000	0	78 000
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	373 589	64 183	90 793	295 093	823 658
Protection des enfants	0	36 376	0	0	36 376
Liberté de mouvement	0	0	96 274	79 878	176 151
Accès aux solutions juridiques	0	109 867	91 705	122 910	324 482
Sous-total	<b>373 589</b>	<b>210 426</b>	<b>356 771</b>	<b>497 880</b>	<b>1 438 667</b>
<b>Besoins élémentaires et services essentiels</b>					
Abris et autres infrastructures	4 714 236	0	3 703 599	8 472 373	16 890 208
Articles ménagers et d'hygiène de base	368 555	0	256 505	165 216	790 276
VIH et sida	58 383	0	0	36 018	94 401
Soins de santé primaire	163 966	0	0	121 159	285 125
Éducation	0	0	0	248 517	248 517
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	259 530	0	0	290 643	550 173
Sous-total	<b>5 564 670</b>	<b>0</b>	<b>3 960 105</b>	<b>9 333 926</b>	<b>18 858 701</b>
<b>Autogestion et participation communautaires</b>					
Évaluation participative et mobilisation communautaire	49 563	96 386	102 782	63 431	312 162
Autogestion de la communauté et représentation équitable	0	0	566 935	98 151	665 086
Autosuffisance et moyens d'existence	1 456 467	0	370 492	2 031 752	3 858 711
Sous-total	<b>1 506 030</b>	<b>96 386</b>	<b>1 040 208</b>	<b>2 193 335</b>	<b>4 835 959</b>
<b>Solutions durables</b>					
Stratégie de solutions durables	77 578	0	118 088	610 609	806 275
Retour volontaire	351 646	0	1 462 348	1 271 416	3 085 410
Appui à la réhabilitation et à la réintégration	0	0	176 381	40 617	216 998
Appui à l'intégration sur place	1 532 705	0	0	950 372	2 483 077
Réinstallation des déplacés internes ailleurs dans le pays	0	0	0	66 702	66 702
Réduction des cas d'apatridie	0	147 067	0	0	147 067
Sous-total	<b>1 961 929</b>	<b>147 067</b>	<b>1 756 816</b>	<b>2 939 716</b>	<b>6 805 529</b>
<b>Relations extérieures</b>					
Relations avec les donateurs	77 578	0	0	21 516	99 094
Mobilisation des ressources	0	0	0	21 516	21 516
Partenariats	165 945	0	0	109 883	275 828
Information publique	240 494	40 794	0	282 199	563 487
Sous-total	<b>484 017</b>	<b>40 794</b>	<b>0</b>	<b>435 115</b>	<b>959 926</b>
<b>Logistique et appui aux opérations</b>					
Chaîne d'approvisionnement et logistique	386 630	115 464	635 445	558 085	1 695 624
Gestion de programme, coordination et appui	1 729 178	193 306	514 892	447 018	2 884 395
Sous-total	<b>2 115 808</b>	<b>308 770</b>	<b>1 150 337</b>	<b>1 005 103</b>	<b>4 580 019</b>
<b>Total</b>	<b>8 128 841</b>	<b>1 220 242</b>	<b>1 281 808</b>	<b>13 675 359</b>	<b>24 306 250</b>
<b>Budget 2010 révisé</b>	<b>8 463 326</b>	<b>960 988</b>	<b>3 120 076</b>	<b>12 503 642</b>	<b>25 048 032</b>